

**La date limite de dépôt fixée
au 2 septembre prochain**

Le milieu culturel de la MRC invité à participer au second appel de projets en Montérégie-Ouest

(Beauharnois – Le 10 juin 2021) Les artistes et artisans, écrivain(e)s et organismes artistiques et culturels résidant sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry ont jusqu'au 2 septembre prochain pour déposer leurs projets auprès du *Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)* dans le cadre du second appel de projets lancé en Montérégie-Ouest.

Cet appel de projets découlant de l'*Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie* s'inscrit au *Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest*. Il est promu conjointement par le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les Municipalités régionales de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges et la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie.

On invite d'ailleurs les personnes intéressées par cet appel à prendre connaissance du communiqué de presse officiel publié par le CALQ pour en connaître les fins détails.

« Cet appel de projets constitue une excellente occasion pour notre communauté artistique et culturelle à soumettre leurs idées et leurs plans de création. Voilà une opportunité rêvée pour donner libre cours à la créativité et à l'expression artistique de nos talents. J'encourage donc fortement nos acteurs culturels et nos organismes à déposer des projets, puisque c'est par la Culture que se définit le caractère identitaire d'une région et le sentiment d'appartenance de ses citoyens » de commenter la préfète de la MRC, madame Maude Laberge.

- Aide aux artistes et aux organismes -

Dans le cadre de cet appel de projets, les artistes professionnel(le)s et les organismes artistiques peuvent compter sur les services-conseils de Culture Montérégie pour la préparation de leur dossier. À noter que les projets déposés devront impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou avec des intervenant(e)s de la région. Les personnes intéressées à déposer un projet sont invité(e)s à communiquer avec madame Jacinthe Ducas, agente de développement à Culture Montérégie, à

l'adresse jducas@culturemonteregie.qc.ca - 450 651-0694 ou sans frais au 1 877 651-0694 - poste 222.

- Séances d'information -

Culture Montérégie offrira des séances d'information afin de présenter le programme et de répondre aux questions des artistes et représentant(e)s des organismes. Ces rencontres auront lieu le lundi 21 juin à midi, le jeudi 8 juillet à 18h30 et le lundi 2 août à 17h sur la plateforme Zoom.

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450-225-0870 (226)
Courriel : g.longtin@mrcbhs.ca

À propos du *Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest*

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en mars 2020 entre le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les MRC d'**Acton**, de **Beauharnois-Salaberry**, du **Haut-Richelieu**, du **Haut Saint-Laurent**, de **La Haute-Yamaska**, des **Jardins-de-Napierville**, de **Marguerite-D'Youville**, des **Maskoutains**, de **Pierre-De Saurel**, de **Roussillon**, de **Rouville**, de **La Vallée-du-Richelieu**, de **Vaudreuil-Soulanges***, le CLD de **Brome-Missisquoi**, l'**agglomération de Longueuil**, la **Table de concertation régionale de la Montérégie**, en collaboration avec **Culture Montérégie**. Il a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la Montérégie
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain(e)s
- favoriser leur rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.